2007-03215/

Communiqués archivés de BAnQ

Douze finalistes pour le concours d'intégration des arts à l'architecture pour la Grande Bibliothèque

Montréal, le 18 février 2003 - En mai dernier, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) annonçaient quatre concours nationaux d'intégration des arts à l'architecture pour la Grande Bibliothèque. Pour ce faire, ils ont constitué un jury de sélection composé de madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, Sylvie Alix, chef de la Division des collections spéciales à la BNQ, Yves Dagenais, architecte, Linda Covit et Thomas Corriveau, spécialistes en arts visuels, et Marie Perrault, chargée de projets au MCC.

Le jury a arrêté son choix sur douze finalistes, soit trois artistes par concours. Ceux-ci oeuvrent tous déjà dans l'art public ou dans l'art d'installation sur la scène contemporaine québécoise. Ils ont été invités à préparer une maquette et un devis technique pour leur proposition d'ici le printemps 2003, réalisations pour lesquelles ils seront rémunérés. Les artistes sélectionnés sont les suivants :

Pour l'oeuvre signalétique extérieure à l'entrée latérale, rue Savoie, face à la Place Paul-Émile Borduas : Michel de Broin, Dominique Blain et Pierre-Yves Dupuis.

Pour l'oeuvre sculpturale dans la cour surbaissée à l'entrée principale (boulevard De Maisonneuve, angle Berri) : Gilles Mihalcean, Marie-France Brière, Jean-Pierre Morin.

Pour l'aménagement de trois lots de jardins constituant l'amorce d'une collection d'installations paysagères sur les terrains de la Grande Bibliothèque : Francine Larivée, Marie-Christine Landry, Roger Gaudreau.

Pour l'oeuvre lumineuse située dans le corridor de l'entresol menant à la salle d'exposition et aux salles de conférences : Yvan Binet, Loly Darcel, Louise Viger.

Rappelons que la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement consiste à réserver une partie du budget de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site public à la réalisation ou à l'achat d'une ou de plusieurs oeuvres d'art spécifiquement pour ce lieu : sculptures, installations, peintures, estampes, photographies, tapisseries ou verrières. Dans le cadre de ce programme, la BNQ consacrera 50 000 $ au premier projet, 110 000 $ au second, 55 000 $ au troisième et 70 000 $ au quatrième, pour un total de 285 000 $.

Retour à la liste des communiqués

À propos de BAnQ | Droits d'auteur | Confidentialité | Déclaration de services aux citoyens | Protecteur des usagers de BAnQ

Dernière modification : 23 février 2005

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007